

*Le budget—M. Caccia*

Les 2.4 milliards de dollars qui ont été débloqués pour mettre sur pied les projets spéciaux de relance tiennent compte de bon nombre de mesures qui avaient été proposées par les syndicats. On a considéré, dans le cadre de ces nouveaux projets, que les transports figuraient parmi les six secteurs-clé de notre économie et qu'à ce titre, on pourrait englober dans ce secteur les actifs nécessaires pour exploiter nos ressources et pour accélérer les mesures déjà prises pour reboiser nos forêts. La Commission des projets spéciaux de relance, dont la création a été annoncée dans le budget, va s'efforcer d'obtenir la collaboration du patronat, des syndicats et des provinces pour pouvoir concrétiser ces projets.

A quoi bon, me dira-t-on, examiner les mesures proposées par les syndicats en regard de celles qui ont été incluses dans le budget? Pourquoi faire le compte des mesures qui ont été proposées et celles qui ont été acceptées? Pour la bonne raison qu'il faut que les syndicats sachent que leurs recommandations ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd, qu'il en a été tenu compte dans le budget. Le gouvernement s'est rendu à bon nombre des principales suggestions qu'ils ont faites. Pourquoi alors en parler? Parce que le gouvernement doit pouvoir compter sur une certaine dose de confiance de leur part à une époque où la méfiance et le cynisme sont monnaie courante. La confiance forme la trame du tissu social. C'est sur la confiance que reposent des relations durables. Une société qui en est dépourvue finit par s'écrouler. Mais quand la confiance existe entre les éléments qui la composent, elle peut surmonter les difficultés et s'assurer des lendemains qui chantent.

Dans le budget d'avril 1983, le gouvernement a donné suite aux propositions dont les syndicats l'avaient saisi. On retrouve les plus importantes partout dans le budget qui est axé sur la reprise économique. Les syndicats peuvent y trouver de nombreuses raisons de faire confiance au gouvernement. Nous espérons que ce sentiment de confiance mutuelle permettra à tous les intéressés de se mettre résolument à l'œuvre pour trouver ensemble des solutions à nos problèmes industriels.

L'enjeu est grand pour les travailleurs et leurs associations. A mesure que progressent les technologies nouvelles, les syndicats risquent de devenir le théâtre d'une lutte entre les travailleurs s'efforçant de conserver des emplois de moins en moins nombreux et les jeunes en quête d'un premier emploi.

Depuis quelque temps, les syndicats canadiens et américains ont commencé à s'adapter eux-mêmes à l'avenir que j'ai tenté de vous décrire. Le rapport du comité des travailleurs des communications d'Amérique constitue une proposition sereine, réaliste et remarquablement lucide quant à l'avenir; le syndicat envisage à la fois les transformations et les occasions qu'offre une industrie de moins en moins réglementée. S'adressant aux membres syndiqués, le comité leur demande ceci:

Allons-nous nous laisser dépasser par des transformations sociales et technologiques porteuses de discorde? Allons-nous lutter pour conserver des métiers désuets en concurrence avec des jeunes travailleurs beaucoup mieux préparés aux nouveaux besoins? Allons-nous simplement nous laisser balayer par la marée de l'informatique?

N'importe quelle association pourrait trouver des réponses toutes faites et rituelles à ces questions. Il ne sera pas facile d'envisager de profondes modifications dans les attitudes individuelles et collectives.

• (1550)

En dépit de toutes ces difficultés, je reste convaincu qu'il sera possible d'apporter ces changements dans les entreprises, dans les syndicats et les administrations publiques. Nous ne pouvons nous féliciter de l'état de nos relations de travail actuelles au Canada pas plus que nous ne pouvons faire fi de l'expérience passée qui est précieuse. Heureusement, nous ne sommes pas tenus de reprendre sans cesse les vieilles luttes. Car il faut se tourner vers l'avenir. Nous seuls sommes responsables de ce que sera cet avenir. Et nous avons élaboré un budget en tenant compte de toutes ces considérations. Ce budget offre des moyens d'améliorer et d'élargir la collaboration entre les travailleurs, les entreprises et tous les Canadiens.

C'est ainsi que le budget propose de créer un centre national sur la croissance de l'emploi, la technologie et la productivité. Cette proposition fait suite à l'une des principales recommandations du rapport de Travail Canada sur la microélectronique et l'emploi, rapport intitulé: «La microélectronique au service de la collectivité». Ce rapport a été rendu public en novembre dernier.

Quand nous parlons d'un centre national pour l'accroissement de la technologie, de la productivité et de l'emploi, nous entendons un établissement qui a besoin de la confiance des gens pour démarrer, qui pourrait favoriser la consultation et la collaboration, qui pourrait donner des conseils et une orientation pratiques à propos des innovations technologiques en matière de gestion, qui pourrait renseigner sur ces problèmes, le monde des affaires, les syndicats et les autres intéressés et qui pourrait multiplier le nombre des emplois et humaniser l'embauche.

Qui plus est, nous entendons un établissement qui pourrait par exemple aider employeurs et employés à élaborer et à appliquer de nouvelles méthodes de gestion coopérative sur le lieu de travail, qui pourrait recueillir et distribuer des données sur l'évolution technologique, l'accroissement de la productivité, les méthodes de gestion coopérative, les méthodes de formation et de perfectionnement, et qui pourrait dispenser des cours de formation aux travailleurs et aux gestionnaires dans les domaines qui intéressent le centre. Nous entendons un établissement dont les travailleurs pourraient profiter énormément.

La main-d'œuvre a un rôle prépondérant à jouer dans la préparation de l'avenir technologique de notre pays, rôle qu'elle joue déjà en participant à Hamilton aux travaux du Centre canadien de l'hygiène du travail et de la sécurité, et à Ottawa à ceux de l'Office d'aide à l'adaptation des travailleurs, du Conseil consultatif des textiles, et de la Société pour l'expansion des exportations.

Nous savons que le centre national pour l'accroissement de la technologie, de la productivité et de l'emploi ne pourra démarrer qu'avec la collaboration de tous les intéressés qui établiront sa structure et son mandat. Voilà pourquoi le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) et moi allons entreprendre des consultations pour déterminer la structure et la mission de ce centre.

Il faut que ces consultations réussissent. Par expérience, les travailleurs craignent souvent d'être exclus des prises de décision importantes et de devoir subir le contre-coup d'emplois disparus ou de métiers durement appris devenus désuets, et de tensions résultant de leur emploi. En tant que consommateurs,